# Pont-de-Buis lès Quimerc'h Ouvert sur le monde

## Commune de PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H

## ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

## Marché à procédure adaptée

## Passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Objet : Location d'illuminations de noël.

ARTICLE 1 - CONTRACT	ANT									
Je soussigné, (nous sous	signés),									
Adresse du siège social									۰	
				/					_/	
	<b>≢</b> = <b>"</b>									
Code des Marché - Après avoir pris d - Après nous avoir m'engage (nous engageon exécuter les prestations que si son acceptation n compter de la date limit	connaisso précisé l <i>ns)</i> sans r s dans le n'est <i>(no</i>	ance du les déla réserve ls condi	is de li , confo tions c ) notifi	vraison orméme :i-après iée dan:	et de f nt aux s définie s un dé	abric stipulo es, l'o lai de	ation. ations ffre o	des o ainsi p <b>jours</b>	docume orésent <i>(quatr</i>	ée ne me <i>(nous)</i> lian e <b>e vingt dix jours)</b> (
ARTICLE 2 - PRIX										
Le prix de règlement ser	ra celui f	ixé pou	ır la loc	ation d	e décor	's lum	ineux	pour	3 ans.	
Le prix est ferme et nor	actualis	sable.								
Prix hors TVA		ŧ	€							
TVA			€							
Montant TTC		4	E							

Le montant de la location est détaillé comme suit :

- 1/3 à la livraison,
- 1/3 novembre 2015.
- 1/3 novembre 2016.

## ARTICLE 3- DELAI ET LIEU D'EXECUTION

Le délai du marché est fixé à 3 ans à compter de la notification du marché.

ARTI	CLE 4	- P	AIEM	ENT
------	-------	-----	------	-----

La commune de PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H se libér	era des sommes dues par elle, au titre du présent
marché, en faisant porter le montant au crédit du comp	ote ouvert :

-	au nom de :	

- à l'établissement financier suivant : .....
- sous le n°:

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	
				Ou joindre R.I.B.

Le délai global de paiement des factures est fixé à 30 jours.

Le défaut de paiement dans le délai susvisé fait courir de plein droit et sans autres formalités des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires sont exigibles, augmenté de deux points.

#### ARTICLE 5 - DISPOSITIONS FISCALES

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à mes (nos) torts exclusifs, que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe (tombent) pas sous le coup de l'interdiction découlant des clauses énoncées dans les articles 43 à 47 du Code des Marchés Publics

## Signatures

A	A PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H,			
Le / /	Le / /			
Le candidat	Le Maire, Roger MELLOUËT			